



Արևմտահայերէն

Հայերէն



Հայաստանի

Համայնութիւն

TROISIEME SESSION DU MECANISME D'EXPERT SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

COMPTE-RENDU DU POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE SUR LA QUESTION DES RELATIONS ENTRE LES ETATS ET LES PEUPLES AUTOCHTONES

Etude demandée par le Conseil National des Arméniens d'Arménie Occidentale dans le cadre sa mission à l'ONU du 11 au 16 juillet 2010 au le Docteur Séta Sopoglian - Mardoyan

Paris, le 29 Juillet 2010

L'ONU, Instance internationale qui regroupe tous les états de la planète est sans nul doute le lieu le plus officiel pour parler de la paix et du respect des droits de l'homme.

Participer à une session en tant qu'invitée pour représenter notre peuple et faire reconnaître nos droits par le monde entier est un honneur et un privilège que j'aimerai pouvoir vous faire partager.

Après les formalités administratives d'usage on vous délivre un badge officiel qui ne vous quitte plus pendant le temps de votre séjour. C'est le fameux sésame qui vous ouvre les portes d'un monde de respect, de droit et de réflexion.

Dès les premiers pas dans la grande Salle des Droits de l'Homme et de l'Alliance des civilisations on est imprégné d'un état d'esprit, on est dans la spiritualité, c'est la communion entre tous les peuples présents, on est entre frères et sœurs dans un même « combat » pour la reconnaissance d'un droit à l'existence. On sent également planer au-dessus de nous l'âme de nos Anciens qui attendent justice et reconnaissance et ceci d'autant plus lorsqu' un frère Navajo se lève et nous invite à l'écouter dans la prière qu'il fait dans sa langue. C'est alors un moment de recueillement intense où nos esprits se rejoignent et retrouvent nos Anciens. .

Que l'on soit Arméniens, Amazigh, Aborigènes, Kanaks, nous sommes tous là, unis, victimes d'un Etat qui a bafoué nos droits, qui nous a dépossédé de nos terres, qui essaie de gommer notre culture, nos traditions, notre langue. Et pourtant quelle ironie quand on sait que tous ces peuples autochtones sont les ancêtres de ces jeunes nations : qui de l'indien Navajo ou de l'Américain nouvelle vague était là sur les terres de l'Arizona ou de l'Utah et a délogé l'autre ? N'est ce pas les colons britanniques qui ont repoussé les aborigènes et ont détruit une bonne partie de leur culture ? Que dire de l'évangélisation par les européens des peuples indigènes en Nouvelle Calédonie ? Génocide et déportation des Arméniens par les Turcs, génocide du peuple Rwandais etc. La liste est longue mais les histoires se répètent, on y trouve des similitudes et c'est ce qui rapproche les peuples.

Dans cet antre de paix les peuples opprimés ont droit à la parole, ils s'expriment, ils témoignent de leurs souffrances et de leurs luttes pour être reconnus et là aux yeux de **tous ils existent, ils sont.**

En plus de cette reconnaissance comme peuple autochtone on leur donne des droits notamment celui de prendre des décisions dans la vie politique, juridique, administrative des états qui jusqu'alors voulaient les ignorer. Est-ce une illusion ? Non je ne le pense pas, le monde avance à une vitesse vertigineuse, les nations se modernisent, atteignent des sommets de perfectionnement industriel, c'est la course aux armements, à la Toute Puissance au détriment de valeurs essentielles qui sont l'humain, le respect, la liberté, la fraternité. Dans cette accélération du monde moderne les peuples autochtones ont toute leur place car ils représentent la Sagesse, ils ont les clés d'un Savoir et le jour où les grandes puissances se

détruiront dans un combat final pour accéder à l'unique place comme maître de la planète les peuples autochtones seront toujours là avec leur grande Sagesse pour reconstruire avec leurs traditions et leur savoir faire ancestral.

Imaginons un instant la structure de l'ONU comme les instances psychiques définies par Freud pour mieux comprendre son fonctionnement.

A la base il y a l'inconscient, le ça, le siège des pulsions. **C'est le pôle pulsionnel de la personnalité, la partie la plus chaotique et la plus obscure. C'est entièrement le domaine de l'instinctif, du biologique qui ne connaît ni règle de temps ou d'espace, ni interdit. Totalement inconscient, il est régi et dirigé par le seul principe de plaisir. De ce fait, les choses les plus contradictoires peuvent y exister.** On peut penser que cela représente les peuples autochtones.

Vient ensuite le conscient, le Moi qui est la réalité. **C'est la partie de la personnalité la plus consciente, en contact avec la réalité extérieure. Le Moi s'efforce de faire régner l'influence du monde extérieur sur le Ça. Soumis au principe de réalité, il a un rôle de régulateur et de médiateur. Ses opérations sont inconscientes (mécanismes de défense). Il est issu du Ça confronté à la réalité extérieure et se forme à partir d'identifications et de gratifications successives. Le refoulement par exemple, est un des mécanismes de défense du Moi. Il se manifeste lorsque le désir et les pulsions ne peuvent être acceptés et doivent être dérivés de leur Objet.** Dans notre modèle cela représente les grandes nations.

Vient ensuite le Surmoi

C'est l'intériorisation des interdits et des exigences parentales et sociales, le censeur du futur adulte. Une fois formé, le Surmoi va remplacer les parents dans la vie sociale.

Le Surmoi est l'instance refoulante, le support de tous les interdits et des contraintes sociales et culturelles. Son activité est partiellement inconsciente. Héritier du complexe d'Oedipe, il se constitue par intériorisation des exigences et interdits parentaux. L'ONU peut représenter cette instance C'est la structure morale (conception du bien et du mal) et judiciaire (capacité de récompense ou de punition).

On peut pousser plus loin la comparaison en qualifiant les peuples autochtones de pères et les états, les fils, on comprend mieux alors la métaphore avec l'appareil psychique. Les fils (les nations) se rebellent contre l'autorité parentale (les peuples autochtones) et le Surmoi (l'ONU) agit comme juge des actions des fils essayant de tempérer la fougue et l'inexpérience et en rappelant les interdits parentaux.

A partir de là pour survivre le Moi a besoin de mécanismes de défense pour éviter le conflit avec les pulsions qui émanent du ça. Les mécanismes de défense sont nombreux, il y en a qui sont d'ordre névrotiques, le plus connu étant le refoulement c'est-à-dire que le sujet essaie de rejeter dans son inconscient des souvenirs désagréables, c'est un mécanisme banal et il y a des mécanismes d'ordre plus psychotique comme le déni, la projection qui nous permettent d'expliquer dans ce contexte le comportement de la Turquie vis-à-vis de la problématique arménienne. Il y a d'une part le refus de la réalité, le refus d'admettre la réalité et en même temps expulsion des pensées et des affects qu'il méconnaît en lui et qu'il attribue à d'autres, personnes ou chose de son environnement. N'est ce pas ce que fait la Turquie quand elle nie a question arménienne et qu'en plus elle se permet de dire que ce sont les arméniens qui ont fait un génocide ? J'irai même plus loin dans mon analyse en disant qu'il y a carrément forclusion, mécanisme purement psychotique, qui consiste en un rejet primordial d'un signifiant ici en l'occurrence « génocide des arméniens », signifiant qui n'est même pas entré dans le dictionnaire intime de la personne, confronté à ce mot, il n'a pas de sens et ne peut en avoir car tout ce qui renvoie à ce mot est absent du dictionnaire.

Alors me direz vous, est ce qu'on guérit d'une psychose ? Non bien entendu mais on peut trouver des aménagements, des compromis qui facilitent l'existence.

Plutôt que de pousser la Turquie dans ses retranchements derrière sa psychose où elle s'enferme essayons de lui montrer des chemins qui l'aident à avancer et l'ONU en ce sens peut nous aider. En s'autodéterminant peuple autochtone, les Arméniens montrent qu'ils existent, qu'ils sont détenteurs d'un Savoir reconnu par leurs frères et l'instance officielle : ONU et qu'à ce titre ils ont des droits et que ces droits doivent être intégrés dans la constitution de la Turquie puisqu'elle a soutenu en septembre 2007, la reconnaissance des droits des peuples autochtones par l'adoption de cette déclaration.

Les peuples autochtones représentent la mémoire vive des Etats à ce titre pour nombre d'entre eux ils sont une menace. En effet si l'on définit cette menace toujours selon notre modèle psychanalytique : des souvenirs désagréables, des évènements traumatisants tels que des génocides, des massacres de population, des déportations, sont bien souvent refoulés, relégués au fin fond de l'inconscient car trop douloureux ils dépassent le seuil du tolérable pour la conscience aussi pour se protéger afin de pas déranger l'homéostasie et l'équilibre de l'être voire d'une nation ces souvenirs sont rejetés dans l'inconscient c'est un mécanisme de défense qui permet de survivre.

Reconnaître l'existence des peuples autochtones c'est autoriser quelque part le retour du Refoulé car on autorise les souvenirs à refaire surface. Pour une grande nation reconnaître l'existence d'un peuple autochtone c'est admettre un passé constitué d'évènements dont elle n'est pas fière.

C'est à nous peuples autochtones de donner des moyens à ces grandes nations pour qu'elles franchissent le pas vers la réconciliation avec leur passé. Reconnaître le droit des peuples autochtones à l'auto-détermination, leur accorder un pouvoir de décision sont des moyens efficaces pour les mener sur le chemin de cette résilience.

Séta Sopoglian Mardoyan
Membre du Conseil National Arménien

Արևմտեան Հայաստանի Հայոց Ազգային Խորհուրդի Ներկայացուցչութիւն Ֆրանսա
Représentation en France du Conseil National des Arméniens d'Arménie Occidentale

BP 61
92224 BAGNEUX CEDEX - FRANCE
e-mail : haybachdban@wanadoo.fr